



Conseil communal d'Arzier-Le Muids

Rapport de la commission des finances relatif au préavis municipal N° 15/2024 :

Demande de crédit de CHF 75'000.-- TTC pour le remplacement du véhicule de l'équipe forestière

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Notre commission s'est réunie en date du 29 octobre 2024 avec Madame la Syndique Louise Schweizer, Messieurs les Municipaux Frédéric Guilloud et Nicolas Ray, puis a délibéré à la suite de cette entrevue. La commission tient à remercier la Syndique et les Municipaux présents pour leur disponibilité et la qualité de leurs réponses.

1. Remarque préliminaire

En tant que commission des finances, nous nous sommes limités à examiner les questions et enjeux financiers de ce préavis et leurs impacts sur les finances communales. Les questions liées à l'opportunité de cet investissement et à la pertinence des choix de la Municipalité relèvent de la commission ad hoc, au rapport de laquelle nous nous permettons de vous renvoyer.

2. Examen du préavis

Coûts :

Les coûts résultent d'appels d'offres et d'une réserve de CHF 5'780.- (~9%).

Cette réserve est supérieure à l'habituelle 5%.

Toutefois, sert à couvrir en réalité un renchérissement possible tel qu'il se pratique entre la signature du contrat et la livraison du véhicule selon l'état du marché !

Modalités de financement :

Le financement de ce préavis est prévu par la trésorerie

Amortissement :

Il est prévu un amortissement sur 10 ans représentant une charge annuelle estimées à CHF 8'325.-

Risques particuliers liés à cet investissement :

Aucun

Amendements :

Aucun.

**Demande de crédit de CHF 75'000.-- TTC pour
le remplacement du véhicule de l'équipe forestière**

3. Conclusions

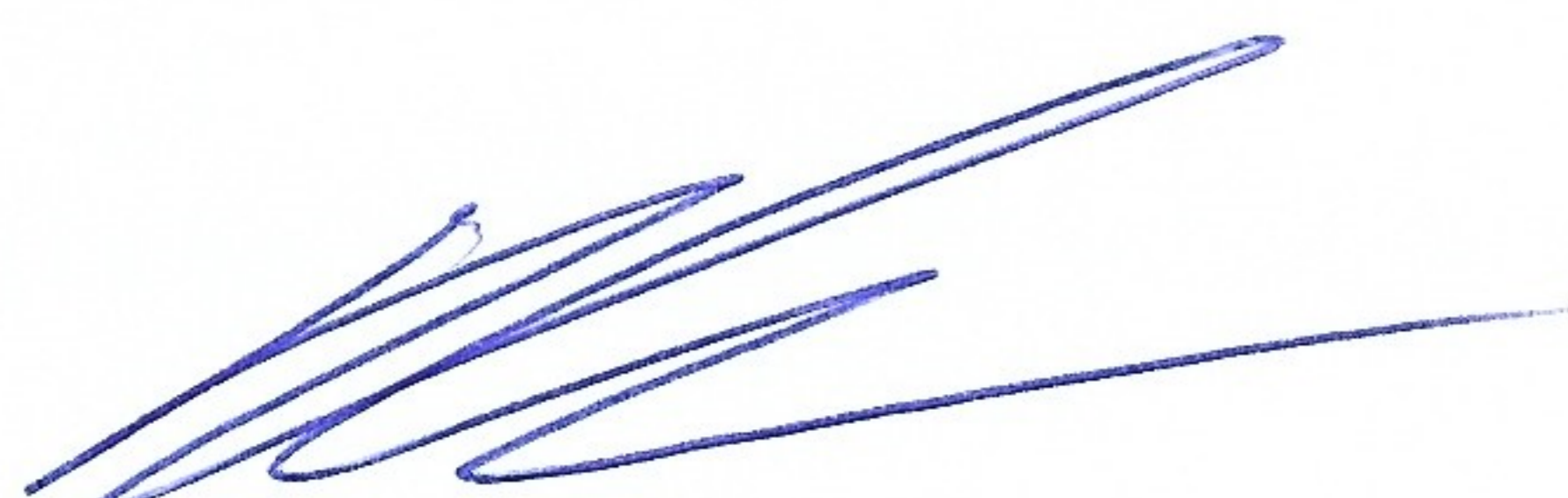
Après en avoir pris connaissance et l'avoir examiné et débattu, la commission des finances propose au Conseil communal à l'unanimité :

1. D'adopter le préavis municipal N° 15/2024 relatif à la demande de crédit de CHF 75'000.-- TTC pour le remplacement du véhicule de l'équipe forestière;
2. De financer ce dernier par la trésorerie.

Arzier-Le Muids, le 01 novembre 2024

Pour la Commission des finances :

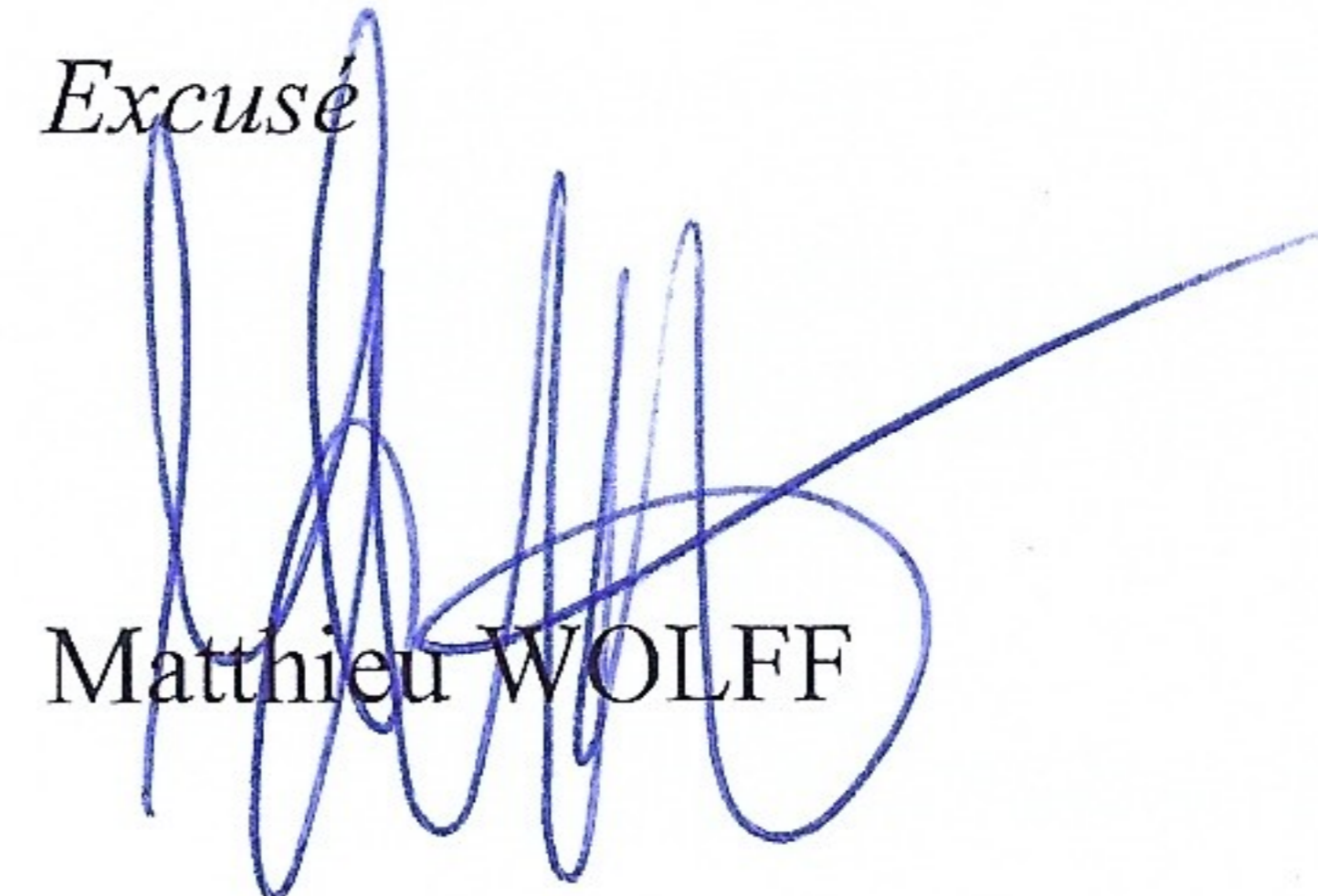
Christian BRÜGGER



Didier HERMANN

Pascal VOUTAT

Excusé



Matthieu WOLFF



Flavio BOSCARDIN

Rapporteur